ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION (PERPIGNAN-CÉRET)

Union des Républicains

(DÉMOCRATES, SOCIALISTES ET D'ENTENTE DÉMOCRATIQUE)



Paul ALDUY
Député sortant
Conseiller Général de Perpignan-Est
Maire de Perpignan
Ancien de la France Libre

FRANÇAISES, FRANÇAIS,

Pour la troisième fois je vous demande de me faire confiance. Comme en novembre 1958 aux termes de ma profession de foi pour les élections législatives je ne puis que répéter textuellement :

« Libre et indépendant j'étais hier, libre et indépendant je demeure aujourd'hui ».

Comme en novembre 1958 et toujours dans les mêmes termes je me présente à vous " fidèle à l'idéal d'un socialisme humaniste, dépouillé de tout sectarisme, tourné vers le réel, hostile à un dirigisme néfaste".

Plus que jamais, dégagé de tout parti, je condamne les querelles de personnes ou de clans, les ambitions des incapables et des frénétiques, le verbalisme creux des agitateurs professionnels. Car aujourd'hui, de nouveau, l'heure est grave qui ne permet plus les jeux stériles de la politique.

Au bout de 23 ans de guerres ininterrompues, d'effroyables sacrifices d'hommes et d'argent, au lendemain de l'abandon pur et simple de l'Algérie, au moment où les accords d'Evian sont à leur tour bafoués, le pays a besoin de panser ses plaies, de refaire son unité, d'asseoir sa prospérité.

Il faut à la France par dessus tout **la Paix à l'intérieur comme à l'extérieur.**

Il faut que la **France pense maintenant à la France.**

C'est pourquoi je sollicite vos suffrages :

I. - POUR L'INSTAURATION D'UNE RÉPUBLIQUE FORTE, JUSTE, ÉQUILIBRÉE.

Le dernier référendum placé sous le signe de l'équivoque n'a rien résolu. Beaucoup de partisans du oui n'ont en aucune manière voulu instaurer le pouvoir personnel ; beaucoup de partisans du non n'ont en aucune manière souhaité le départ du Général de GAULLE. Dans leur immense majorité nos compatriotes pensent que le Général de GAULLE n'abusera pas de ses pouvoirs mais qu'en revanche tout est à craindre de son successeur ; **les uns et les autres se retrouvent unis dans une commune réprobation de la IVme République.**

Je suis décidé à me battre au Parlement pour l'instauration d'un véritable régime présidentiel sur les bases suivantes :

Un Président de la République, élu au suffrage universel n'ayant plus le droit de dissolution ni celui de l'article 16, mais disposant de la totalité du pouvoir exécutif, nommant et révoquant ses Ministres qui ne sont plus responsables devant l'Assemblée Nationale.

Un Parlement, disposant de la totalité des pouvoirs législatifs, contrôlant l'exécution de la loi, n'ayant plus le droit de renverser le Gouvernement mais n'étant plus soumis au chantage permanent de la dissolution, un Parlement auquel revient le dernier mot dans le vote de la loi et du budget.

Une Cour suprême de Justice entièrement indépendante de l'exécutif et assurant le respect intégral de la justice.

Une très large décentralisation provinciale et urbaine assurant sous le signe du fédéralisme l'indépendance des départements et des communes depuis quelques années littéralement paralysés par le pouvoir central.

II - POUR UNE POLITIQUE DE COOPÉRATION ET DE PROGRÈS SOCIAL.

CONTRE la politique de grandeur du Gouvernement POMPIDOU qui coûte selon le budget de 1963 :

- 240 milliards d'anciens francs pour la bombe atomique française démodée, soit le prix de 60.000 classes.
- 454 milliards pour les Etats indépendants d'Afrique.
- 135 milliards pour l'Algérie indépendante auxquels s'ajoutent,
- 100 milliards supplémentaires demandés par Ben Bella.

CONTRE la politique d'isolement de la France.

LA COOPÉRATION POUR permettre dans le cadre des alliances avec les démocraties libres, **la modernisation rapide de l'Armée et placer le pays comme l'Europe** à l'abri des menaces d'invasion tout en imposant à tous les pays européens et pas à la France seule les charges de la sécurité commune.

LE PROGRÈS SOCIAL POUR

- la **jeunesse (gratuité de l'enseignement supérieur**, foyers culturels et sportifs).
- la **vieillesse : retraite pour tous à 60 %** du salaire ou du revenu interprofessionnel moyen de chaque français et française à 60 ans sans versement de retenues pour la retraite (système danois).
- le **reclassement des rapatriés** auxquels tant de promesses ont eté faites et jamais tenues.
- la **revalorisation totale des droits des Anciens Combattants.**
- la **redistribution du revenu** en faveur des classes moyennes et défavorisées et des régions sous-développées du Vallespir, de la Côte et du Roussillon auxquelles une politique gouvernementale hardie du tourisme donnerait une prospérité nouvelle.
- la **revalorisation de l'agriculture :** en permettant au **fonds social** d'assurer la garantie des emprunts contractés par les agriculteurs pour permettre aux jeunes d'acheter la terre, aux autres de moderniser l'exploitation ; en assurant **la régularisation des prix agricoles et en particulier du vin** à un taux moyen suivant la hausse des prix industriels.

Depuis plus de 10 ans je travaille avec acharnement pour la prospérité du département, de ses Villes, de ses campagnes, l'expansion du tourisme, l'industrialisation, la défense de l'agriculture, la construction des logements, des écoles, des collèges, de l'Université catalane, des foyers de vieux, des centres sociaux...

Au Parlement comme en Roussillon il s'agit de bâtir et non de discourir.

Seul candidat républicain de la circonscription Perpignan-Céret je demande votre confiance pour :

UNE RÉPUBLIQUE FORTE, JUSTE, ÉQUILIBRÉE
UN PROGRÈS SOCIAL ACCÉLÉRÉ
LA PAIX DANS LA COOPÉRATION AVEC LES PEUPLES LIBRES

Paul ALDUY

DÉPUTÉ SORTANT - MAIRE DE PERPIGNAN
CONSEILLER GÉNÉRAL DE PERPIGNAN-EST
CONSEILLER D'AMBASSADE - PRÉFET
ANCIEN DES FORCES FRANÇAISES LIBRES

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Henri GUITARD

Licencié en Droit
Ancien Combattant prisonnier de Guerre
Maire et Conseiller Général de Céret
Chevalier de la Légion d'Honneur

Imp. des Pyrénées - Perpignan